

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Emerging Markets Sustainable and Responsible Investment Equity Fund, un compartiment libellé en dollars américains du fonds Aberdeen Standard SICAV I, classe d'Actions A Acc USD (ISIN : LU1581387781). Ce fonds est géré par Aberdeen Standard Investment Luxembourg S.A.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectif de l'investissement

Le Fonds vise à combiner revenu et croissance en investissant dans des entreprises de pays émergents qui suivent l'approche « Sustainable and Responsible Investment Equity Approach » du Gérant de portefeuille. Le Fonds a pour objectif d'enregistrer une performance supérieure, avant frais, à celle de l'indice MSCI Emerging Markets en USD.

Politique d'investissement

Titres en portefeuille

- Le Fonds investit au moins 90 % de son actif dans des actions et des titres de participation de sociétés des marchés émergents.
- Le Fonds peut investir jusqu'à 30 % de son actif net dans des actions et des titres de participation de la Chine continentale, cependant seuls jusqu'à 20 % de ses actifs nets peuvent être investis directement par le biais du régime QFI disponible, des programmes Shanghai-Hong Kong et Shenzhen-Hong Kong Stock Connect ou par tout autre moyen disponible.
- Toutes les actions et tous les titres de participation devront être en cohérence avec l'approche « Sustainable and Responsible Investment Equity Approach ».
- En outre, nous appliquons un ensemble d'exclusions de sociétés en lien avec le Pacte mondial de l'ONU, la fabrication de tabac, Norges Bank Investment Management (NBIM), le charbon thermique, les jeux de hasard, le pétrole et le gaz, et les armes.
- Des informations détaillées sur notre approche « Sustainable and Responsible Investment Equity Approach » sont disponibles sur www.aberdeenstandard.com, sous « Responsible Investing ».
- Les instruments dérivés ne sont pas inclus dans cette approche.

Processus de gestion

- Le Fonds fait l'objet d'une gestion active.
- L'approche « Sustainable and Responsible Investment Corporate equity Approach » (Approche durable et responsable de l'investissement en actions) applique notre processus d'investissement en actions, où les sociétés dans lesquelles nous investissons se voient attribuer une note de qualité globale, et où l'un des composants de cette note est la note de qualité ESG qui permet aux gestionnaires de portefeuille d'identifier les leaders et les améliorateurs en matière de durabilité. Nous utilisons également notre score ESG interne ASI pour identifier et exclure les sociétés exposées aux risques ESG les plus élevés au sein des secteurs à risque élevé et moyen.

- L'implication auprès des équipes de direction des sociétés fait partie de notre processus d'investissement et de notre programme de gestion continue. Notre processus évalue la qualité des structures de participation, de la gouvernance et de la direction des sociétés.

- Le Fonds vise une empreinte carbone plus faible comparé à l'indice de référence tel que mesuré par l'outil ASI Carbon Footprint.

- L'indice de référence est utilisé comme référence pour la construction du portefeuille et pour définir les contraintes de risque et ne comporte aucun facteur spécifique à la durabilité.

- Pour atteindre son objectif, le Fonds prendra des positions dont la pondération s'écarte de l'indice de référence ou investira dans des titres qui ne sont pas inclus dans l'indice de référence. Les investissements du fonds et leur pondération peuvent être très différents de ceux qui composent l'indice. En raison de la nature active et durable du processus de gestion, le profil de performance du Fonds peut s'écarter sensiblement de celui de l'indice de référence.

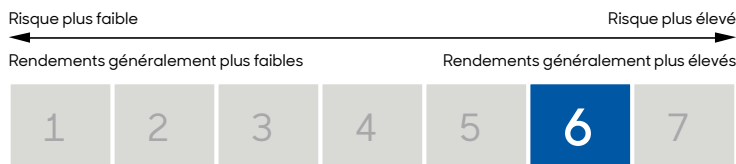
Produits dérivés et techniques

- Le Fonds peut utiliser des instruments financiers dérivés à des fins de couverture et/ou d'investissement, ou pour gérer les risques de change. L'utilisation d'instruments dérivés à des fins d'investissement devrait être très limitée et se fera principalement en réponse à des entrées importantes dans le fonds, de sorte que les liquidités puissent être investies tout en conservant l'investissement en actions et titres assimilés.

Les investisseurs du fonds peuvent acheter et vendre des actions n'importe quel jour de bourse (tel que défini dans le Prospectus). Si vous investissez dans des actions de revenu, vous recevrez le revenu des placements dans le fonds. Si vous investissez dans des actions de capitalisation, le revenu sera ajouté à la valeur de vos actions.

Recommandation : le fonds peut ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient retirer leur argent dans les cinq ans. Les investisseurs devraient s'assurer que leur attitude face au risque est conforme au profil de risque de ce fonds avant d'investir.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Cet indicateur reflète la volatilité du cours des actions du fonds au cours des cinq dernières années, qui à son tour reflète la volatilité des actifs sous-jacents dans lesquels le fonds investit. Les données historiques peuvent ne pas être une indication fiable pour l'avenir.

La note actuelle n'est pas garantie et peut changer si la volatilité des actifs dans lesquels le fonds investit change. La note la plus basse n'est pas synonyme d'absence de risque.

Le fonds est noté 6 en raison du degré d'application des facteurs de risque suivants :

- Investir dans des actions A chinoises présente des facteurs et des risques particuliers, y compris une plus grande volatilité des prix, un cadre réglementaire et juridique moins développé, des contrôles de changes/un risque de change, ainsi que des risques de contrepartie, fiscaux, de quota, de liquidité et réglementaires.
- Les instruments dérivés comportent le risque d'une liquidité moindre, de perte importante et de volatilité accrue dans des conditions de marché défavorables, comme une défaillance parmi les opérateurs de marché. Les instruments dérivés peuvent endetter le fonds (cas de figure dans lequel l'exposition au marché et le risque de perte du fonds sont supérieurs au montant investi) et dans ces conditions de marché, l'effet de levier amplifie les pertes.
- Le fonds investit dans des actions et/ou des obligations des marchés émergents. Investir dans des marchés émergents comporte un risque de perte plus important qu'investir sur des marchés plus développés, en raison, entre autres facteurs, de risques politiques, fiscaux, économiques, de change, de liquidité et réglementaires plus élevés.
- Le fonds investit dans des actions et des titres assimilés. Ces titres sont sensibles aux variations des marchés boursiers, qui peuvent être

volatils, et varier considérablement sur de courtes périodes.

- Le fonds peut investir dans des sociétés dotées de structures VIE (Variable Interest Entity) afin d'obtenir une exposition à des secteurs soumis à des restrictions sur les investissements étrangers. Un risque existe que les investissements dans de telles structures soient affectés négativement par les changements des structures juridiques et réglementaires.

- L'application de critères relatifs à l'ESG et à la durabilité dans le processus d'investissement peut entraîner l'exclusion de titres inclus dans l'indice de référence ou dans l'univers d'investissements potentiels d'un fonds. L'interprétation des critères relatifs à l'ESG et à la durabilité est subjective, ce qui signifie que le fonds pourrait investir dans des sociétés que des fonds similaires excluent (et en conséquence enregistrer des performances différentes) et qui ne sont pas alignées aux points de vue personnels de tout investisseur individuel.

Tous les investissements comportent des risques. Ce fonds n'offre aucune garantie contre la perte ou que l'objectif du fonds sera atteint.

Le cours des actifs et les revenus qu'ils génèrent sont susceptibles de varier à la hausse comme à la baisse et ne peuvent être garantis ; les investisseurs ne sont pas assurés de recouvrer l'intégralité du capital investi au départ.

L'inflation réduit le pouvoir d'achat de vos placements et de vos revenus. La valeur des actifs détenus dans le fonds peut augmenter et diminuer en raison des fluctuations des taux de change.

Le fonds pourrait perdre de l'argent en raison d'une défaillance (contrepartie) avec laquelle il fait affaire refuse d'honorer ses obligations envers le fonds ou en est incapable.

Dans des conditions de marché extrêmes, certains titres peuvent devenir difficiles à évaluer ou à vendre à un prix souhaité. Cela pourrait nuire à la capacité du fonds d'honorer les rachats en temps opportun. Le fonds pourrait perdre de l'argent en raison d'une défaillance ou d'un retard dans les processus et systèmes opérationnels, y compris, mais de façon non limitative, la défaillance ou la mise sous tutelle de fournisseurs tiers.

Pour la catégorie d'actions décrite comme étant « couverte », des techniques de couverture du risque de change sont utilisées, ce qui permet de réduire, mais pas d'éliminer, le risque de change. En

particulier, la devise couverte n'est pas nécessairement liée aux devises du Fonds. De telles techniques engendrent également des risques et des

coûts supplémentaires.

FRAIS

Les frais que vous payez servent à payer les coûts de fonctionnement du fonds, y compris la commercialisation et la distribution. Ces frais réduisent le potentiel de croissance de votre placement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5.00%
Frais de sortie	0.00%

Il s'agit des frais maximums que nous pouvons prélever sur votre argent avant de l'investir et avant de verser le produit de la vente de votre placement. Dans certains cas, les frais pourraient être moins élevés ; vous devriez en parler à votre conseiller financier.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	2.02%
----------------	-------

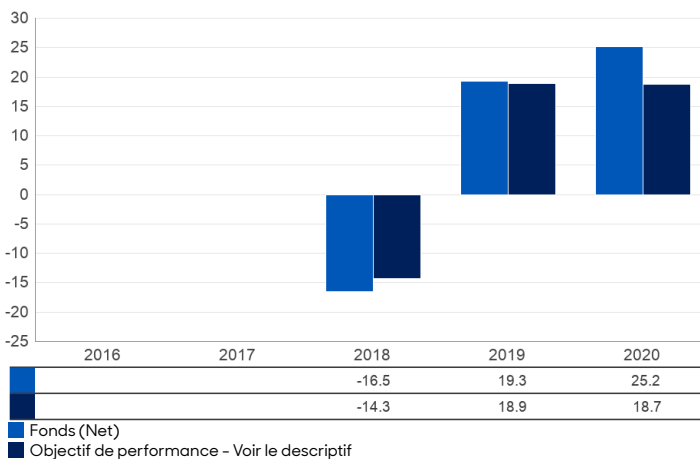
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	0.00%
---------------------------	-------

PERFORMANCES PASSÉES

Emerging Markets Sustainable and Responsible Investment Equity Fund, A Acc USD Actions, 31 décembre 2020

Rendements %



Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des chiffres maximums. Dans certains cas, les frais pourraient être moins élevés ; vous pouvez vous renseigner auprès de votre conseiller financier.

Le montant des frais en cours est arrêté au 30/09/2020. Il ne comprend pas : les commissions de performance (le cas échéant) ; les frais de transaction du portefeuille, sauf dans le cas d'un droit d'entrée ou de sortie payé par le fonds lors de l'achat ou de la vente dans le cadre d'un autre organisme de placement collectif.

Une taxe de transfert peut être appliquée conformément au prospectus. Pour de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter le prospectus.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter le prospectus qui est disponible sur www.aberdeestandard.com.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le rendement est net de frais et ne tient pas compte des frais d'entrée, de sortie ou de transfert, mais il tient compte des frais courants, comme l'indique le chapitre Frais.

La performance est calculée en USD.

Le fonds a été lancé en 2017. La catégorie d'actions/de parts a été lancée en 2017.

Objectif de performance - MSCI Emerging Markets Index (USD).

INFORMATIONS PRATIQUES

Ce document ne décrit qu'une seule catégorie d'actions ; d'autres catégories d'actions sont disponibles.

Les investisseurs peuvent échanger leur investissement contre un autre compartiment de Aberdeen Standard SICAV I. Veuillez vous reporter au prospectus du Fonds pour de plus amples informations.

De plus amples informations sur le Fonds, y compris son prospectus* et ses derniers rapports annuels et semestriels**, sont disponibles gratuitement auprès de Aberdeen Standard Investments Luxembourg S. A. (« ASI Lux »), 35a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg. Téléphone : (+352) 46 40 10 820 E-mail :

asi.luxembourg@aberdeestandard.com.

D'autres informations pratiques, y compris les cours actuels des actions du Fonds, sont disponibles sur le site www.aberdeestandard.com.

Le prospectus et les rapports annuels et intermédiaires couvrent tous les fonds de Aberdeen Standard SICAV I. Bien que Aberdeen Standard SICAV I soit une entité juridique unique, les droits des investisseurs dans ce Fonds sont limités aux actifs de ce Fonds.

Le dépositaire et administrateur du Fonds est BNP Paribas Securities Services, succursale du Luxembourg.

La législation fiscale du Luxembourg peut avoir un impact sur votre situation fiscale personnelle.

ASI Lux ne peut être tenu responsable que sur la base de toute déclaration contenue dans le présent document qui serait trompeuse, inexacte ou incompatible avec les parties pertinentes du prospectus du fonds.

Les informations détaillées sur la politique de rémunération actuelle en vertu de la directive OPCVM V, y compris, mais de manière non exhaustive, une description du mode de calcul de la rémunération et des avantages, l'identité des personnes responsables de l'attribution de la rémunération et des avantages, dont la composition du comité de rémunération, sont disponibles sur www.aberdeestandard.com et une copie papier sera mise gratuitement à disposition sur demande à la Société de gestion.

*Disponible en anglais, français, allemand, italien et espagnol, **

Disponible en français et anglais.

L'Aberdeen Standard SICAV I est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) en vertu de la loi UCITs de 2010. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01/10/2021.

Aberdeen Standard Investments Luxembourg S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la CSSF et a son siège social au 35a avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.